

Strasbourg, le 4 juillet 2016
[tpvs17f_2016.docx]

T-PVS (2016) 17

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

36^e réunion
Strasbourg, 15-18 novembre 2016

**9^e Réunion du Groupe d'experts
Biodiversité et changement climatique**

31 mai – 1^{er} juin 2016
Mostar, Bosnie-Herzégovine

- RAPPORT DE REUNION –

*Document du Secrétariat
établi par la
Direction de la Gouvernance démocratique*

Le Groupe d'experts de la diversité biologique et du changement climatique a tenu sa 9^e réunion à Mostar (Bosnie-Herzégovine) du 31 mai 2016 au 1^{er} juin 2016.

Le Comité permanent est invité à:

- prendre note du rapport de la réunion;
- remercier les autorités de protection de la nature de la Bosnie-Herzégovine et les membres croates de la présidence de la Bosnie-Herzégovine pour l'excellente hospitalité de la réunion;
- prendre note, en particulier, des priorités proposées par le Groupe pour la mise en œuvre du Programme de travail sur le changement climatique et la sauvegarde de la biodiversité, approuvé en 2015 par le Comité permanent;
- prendre note de la proposition de réunir alternativement un Groupe d'experts composé de tous les délégués sur la Biodiversité et le Changement climatique et un Groupe d'experts restreint, plus petit, de façon à favoriser des progrès plus rapides sur certains sujets comme l'évaluation de la vulnérabilité des espèces face au changement climatique ou la gestion d'adaptation des zones protégées ;
- prendre note de la nécessité d'améliorer la sensibilisation à la forte corrélation entre le changement climatique et la diversité biologique et la possibilité de renforcer les liens, suite aux négociations de Paris, entre deux des conventions de Rio, la Convention cadre de l'ONU sur les changements climatiques et la CDB;
- envisager, dans le contexte du point ci-dessus, la possibilité de charger le Secrétariat de l'élaboration d'une note de réflexion en vue d'une éventuelle campagne « la nature pour le climat » en 2020, afin d'assurer le suivi et le renouvellement des « Années européennes de la conservation de la nature » organisées en 1970 et en 1995 par le Conseil de l'Europe ;
- examiner et, le cas échéant, adopter le projet de Recommandation relative à l'amélioration de la communication sur le changement climatique et la biodiversité.

1. OUVERTURE DE LA REUNION

La réunion est ouverte par Mme Edita Dapo, ministre de l'Environnement et du Tourisme; M. Dragan Čović (Membre croate de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine) était annoncé, mais il a été remplacé / représenté par une personne de son bureau, M. Igor Planinić.

La Ministre Dapo souligne le rapport étroit qui existe entre le changement climatique et la diversité biologique. Une modification des services des écosystèmes peut affecter les moyens de subsistance. Il est vital de mettre en place des mesures d'atténuation et d'adaptation et de traiter l'impact du changement climatique sur la biodiversité. Le cadre institutionnel et international prévu pour traiter cette question est défini par les deux Conventions de Rio, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et différents instruments et objectifs tels que la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et les « Objectifs de biodiversité d'Aichi » de la CDB. Suite au grand pas en avant réalisé avec l'Accord de Paris d'avril 2016 sur le changement climatique, on peut espérer qu'une action internationale coordonnée jette les bases d'une solution respectueuse de la nature. En 2014, toute l'Europe du sud-est a terriblement souffert des inondations catastrophiques provoquées par le changement climatique. Les travaux de ce groupe d'experts revêtent donc une importance capitale.

La Présidente, Mme Hasmik Ghalachyan (Arménie) souhaite la bienvenue aux participants (liste à l'annexe 2) et espère que les conclusions du Groupe aideront les gouvernements à préserver la diversité biologique dans le contexte du changement climatique.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe 1 au présent rapport.

3. INTRODUCTION PAR LE SECRETARIAT – OBJECTIFS DE LA REUNION ET DECISION DE LA 35^E REUNION DU COMITE PERMANENT

[Documents pertinents: T-PVS (2014) 4 - Rapport de la 8^e réunion du Groupe d'experts T-PVS/Inf (2015) 25 - Projet de programme de travail sur le changement climatique et la sauvegarde de la biodiversité]

Le Secrétariat rappelle qu'il s'agit de la 9^e réunion du Groupe et que la Convention avait débuté ses activités sur la question dès 2005, ce qui était très novateur à l'époque. Depuis, le Comité permanent a adopté 10 recommandations et commandé un nombre important de rapport sur l'impact du changement climatique sur différents groupes taxinomiques et sur les conséquences des changements climatiques du point de vue des espèces exotiques envahissantes, des incendies de forêt et de différents types d'écosystèmes.

A sa dernière réunion, le Comité permanent a approuvé un nouveau Programme de travail sur le changement climatique et la sauvegarde de la diversité biologique, tout en notant le caractère ambitieux de ce plan.

Le Comité permanent avait invité les Parties à appliquer d'urgence les recommandations et les orientations assez élaborées qui avaient été adoptées, à mettre en place les outils nécessaires à la mise en œuvre effective du plan de travail et à faire rapport sur les progrès.

Le Groupe d'experts est chargé de surveiller la mise en œuvre et d'assister les Etats selon les besoins. Le Groupe a été invité à faire rapport sur la mise en œuvre de la recommandation et à examiner attentivement le Plan d'action sur le changement climatique et la sauvegarde de la diversité biologique approuvé par le Comité, afin de suggérer des priorités d'action.

4. RAPPORTS DES PARTIES SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS PERTINENTES DU COMITE PERMANENT DEPUIS LA DERNIERE REUNION

[Document pertinent: T-PVS/Inf (2016) 9 –Compilation des rapports nationaux]

Toutes les Parties présentes à la réunion qui ont envoyé leur rapport au Secrétariat sont invitées à présenter leur rapport national. Au total, 14 rapports ont été déposés.

Les représentants de l'Albanie, de l'Arménie, de l'Islande, de la Lettonie, des Pays-Bas, de la République slovaque, de la Suisse, de l'Ukraine et du Royaume-Uni présentent leur rapport national.

Globalement, la plupart des Etats sont conscients des implications importantes du changement climatique sur la manière dont il convient de gérer la diversité biologique, et la plupart élaborent des documents de politique générale et des stratégies fondés sur la masse croissante de preuves scientifiques sur les risques qui pèsent sur beaucoup d'espèces et d'écosystèmes et sur les menaces pour les services des écosystèmes. Pourtant les mesures correctives sont parcellaires et les réactions des Etats sont très variées. Aucune mesure efficace n'a encore été appliquée sur le terrain. Pour l'heure, la gestion adaptative des zones protégées pour faire face au changement climatique reste l'exception. Les gestionnaires des zones protégées affrontent le changement sans outils spécifiques et au cas par cas, même si les conséquences du changement climatique sur l'abondance des espèces sont enregistrées de manière satisfaisante. Un relevé minutieux des changements est réellement nécessaire. L'impact des nombreuses orientations de la Convention de Berne est également sujet à interprétation.

5. LE POINT SUR LES TRAVAUX REALISES DANS D'AUTRES INSTANCES SUR LA BIODIVERSITE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE – PRESENTATIONS:

5.1 Impacts du changement climatique sur la vie sauvage

M. Olly Watts, Royal Society for the Protection of Birds (RSPB)

M. Olly Watts présente des informations sur la répartition des oiseaux, qui évolue au gré du changement climatique observé au Royaume-Uni. Il insiste sur l'importance d'une perspective à l'échelle de l'Europe, car de nombreuses espèces déménageront simplement vers le nord, sans augmentation significative de leur population, alors que cette transition sera plus problématique pour d'autres. Il a observé comment la progression vers le nord de certaines espèces, comme l'Aigrette garzette, est grandement facilitée par les zones protégées. Les oiseaux commencent par coloniser les zones protégées, puis s'installent dans les campagnes avoisinantes. Du point de vue de la sauvegarde de la diversité biologique, la conclusion est que le réseau des zones protégées doit être nettement étendu et diversifié pour faciliter les nouvelles colonisations.

Les espèces adaptées au froid vont décliner dans une grande partie de l'Europe du Nord, et certaines n'auront que peu d'habitats de rechange. Ces espèces doivent être prioritaires dans les efforts de conservation. Les interactions vont également évoluer, par exemple pour les espèces dont l'alimentation dépend des plantations. La multiplication des épisodes météorologiques extrêmes risque également d'être dévastatrice pour certaines espèces. Ainsi, au Royaume-Uni, les inondations semblent avoir été responsables de l'effondrement des populations de mésanges à moustaches en 2001. Une diversification des habitats pourrait atténuer les impacts sur les espèces menacées par le changement climatique, d'où l'importance de repenser la gestion des sites pour aider la faune sauvage à s'adapter.

La surveillance des espèces est plus importante que jamais pour observer le changement. Il serait également important de poursuivre les efforts d'atténuation, de proposer des habitats adaptés (étendre les zones protégées, améliorer la gestion adaptative pour diminuer les autres menaces qui pèsent sur la vie sauvage et mettre en place une adaptation fondée sur les écosystèmes pour l'espèce humaine.

6. COMMUNIQUER SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA BIODIVERSITE – DEFIS ET OPPORTUNITES

6.1 Communiquer sur le changement climatique et la biodiversité – défis et opportunités

Par M. Lucas Sánchez Sampedro, Directeur scientifique, Scienceed

[Document pertinent: T-PVS/Inf(2016) 11 – Communiquer sur le changement climatique et la diversité biologique avec les décideurs politiques]

M. Lucas Sánchez présente le rapport « Communiquer sur le changement climatique et la diversité biologique avec les décideurs politiques ». Il souligne la difficulté de présenter les informations scientifiques aux décideurs politiques. Les chercheurs s'efforcent d'être précis quand ils décrivent des phénomènes complexes, tandis que les décideurs politiques préfèrent la clarté à la précision. Toutefois, la simplification des informations scientifiques (surtout dans des domaines aussi complexes que le changement climatique) n'est pas toujours possible. Il recommande d'éviter le jargon, de souligner l'importance de la biodiversité pour les moyens de subsistance et d'éviter de

présenter le changement climatique comme une menace future, car il s'agit de changements qui interviennent dès à présent dans notre environnement, suite aux interventions humaines sur la biosphère.

Il recommande de tenir compte des phénomènes psychologiques, d'éviter les débats passionnels ou moralisateurs et de présenter les problèmes et les solutions de manière claire et concise, en insistant à la fois sur les pertes possibles et sur les changements positifs, pour notre vie et pour notre milieu naturel, induits par le changement climatique.

Il encourage la Convention à profiter de l'attention accrue du public et des gouvernements dans le débat sur le climat pour faire adopter de saines politiques de protection de la diversité biologique. Le changement climatique doit être envisagé comme une opportunité de faire prendre conscience de la grande dépendance des êtres humains face aux services des écosystèmes. Il faudrait souligner le lien qui existe entre le changement climatique et la biodiversité et présenter la biodiversité comme un atout pour atténuer le changement climatique, afin de rendre ce secteur d'activité plus pertinent pour les décideurs politiques et pour le public.

Le Groupe se réjouit du Manuel développé par Scienseed et reconnaît que cet outil peut être extrêmement utile en tant que canal de communication vers les décideurs concernant l'urgence que constitue le changement climatique devant la biodiversité et la perte de services écosystémiques. Il est suggéré de préparer un projet de Recommandation et de l'adresser au Comité permanent pour examen et éventuelle adoption. La Recommandation a pour objectif de rappeler aux Parties contractantes à la Convention les défis mentionnés plus haut et d'encourager les autorités compétentes à utiliser pour leurs activités le Manuel (tel qu'il figure en annexe au projet de Recommandation).

7. PROGRAMME D'ACTIVITES FUTURES DE LA CONVENTION DE BERNE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA SAUVEGARDE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

[Document pertinent: T-PVS/Inf (2015) 25 – Programme d'activités sur le changement climatique et la sauvegarde de la diversité biologique]

Le consultant, M. Brian Huntley, présente le programme d'activités qu'il a préparé à l'attention du Comité permanent. Il souligne que le changement climatique dure depuis le siècle dernier, que l'on ne peut plus se permettre d'attendre et que des mesures doivent être prises sans tarder. Le Groupe d'experts pourrait jouer un rôle dans le suivi de la mise en œuvre, la définition des priorités d'action et les conseils aux gouvernements. Certains aspects relèvent de la responsabilité des Etats, mais d'autres tâches pourraient être menées de manière coopérative au sein du Groupe d'experts.

Les orientations fournies dans les recommandations antérieures et dans le programme d'activités sont très complètes. La mise en œuvre est malheureusement lente et partielle. Les Parties sont invitées à concentrer les efforts sur les domaines suivants:

- prévenir les pertes d'habitats ou les restaurer;
- améliorer la perméabilité des paysages pour les espèces et intensifier le « remembrement » des habitats;
- évaluer la vulnérabilité des espèces au changement climatique [à cet égard, il est noté que le Groupe de spécialistes du changement climatique de l'UICN achèvera prochainement ses lignes directrices pour évaluer la vulnérabilité des espèces face au changement climatique.]

Il est important d'organiser l'évaluation de la vulnérabilité des espèces à l'échelle de toute l'Europe, ou même du monde, pour bénéficier d'une meilleure perspective. Au cours de la discussion qui s'ensuit, les experts font observer que des études qui se limitent au niveau national pourraient amener à conclure à une augmentation des effectifs d'une espèce qui déménage vers le Nord alors même que sa population européenne ou mondiale décline. Les experts ont également observé qu'il existe de nombreuses méthodologies différentes d'évaluation de la vulnérabilité des espèces face au changement climatique, et que leurs conclusions se contredisent souvent. Le Groupe conclut qu'il s'agit d'une priorité et que l'accent doit être mis sur les espèces protégées par la Convention de Berne.

Une autre priorité sera de mettre en place un réseau plus solide et plus résilient de zones protégées. Ce faisant, il faut veiller à des synergies avec le Groupe d'experts des zones protégées. Il

faut que les orientations pour le Réseau Emerald veillent à ce que la « gestion adaptative » devienne la règle plutôt que l'exception. Le consultant et les experts notent que le Réseau Emerald (et Natura 2000) ne pourront très probablement pas assurer la protection contre le changement climatique des espèces inscrites aux annexes à la Convention, à moins de procéder à des changements radicaux et de les rendre plus ambitieux. Il est nécessaire d'étendre les zones protégées existantes afin d'augmenter la résilience du milieu naturel face au changement climatique.

Un autre aspect important, présenté par l'expert et discuté par le Groupe, est le suivi. Il est essentiel pour évaluer l'impact du changement climatique sur les espèces et pour assurer l'efficacité des mesures de sauvegarde des espèces et de leurs habitats. Le suivi doit devenir plus systématique, être mieux financé et reposer sur un fondement technique solide grâce à l'adoption d'une méthodologie standard.

Le Groupe a aussi souligné la nécessité d'évaluer le rôle de la biodiversité dans le maintien des fonctions et des services des écosystèmes, et de promouvoir les solutions fondées sur la nature dans l'atténuation du changement climatique.

Les participants trouvent également nécessaire d'intensifier la recherche et la sensibilisation sur les pressions que le changement climatique induira sur les systèmes naturels, et notamment des régions particulièrement fragiles comme la partie européenne de l'Arctique, qui devrait être durement touchée.

Le Groupe recommande en outre la collaboration avec d'autres institutions et instances (CDB et autres AME), tout comme un effort supplémentaire de la part des gouvernements.

8. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ZONES PROTEGEES: ADAPTATION DE LA GESTION ET SURVEILLANCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comme l'indique le point ci-dessus, le Groupe se déclare favorable à un travail en synergie avec le Groupe d'experts des zones protégées pour élaborer des orientations en matière de « gestion adaptative ». Jusqu'à présent, il semble que les gestionnaires de zones protégées (notamment dans les réseaux Emerald et Natura 2000) prennent des mesures purement « réactives » face au changement climatique.

Le Groupe recommande une gestion plus proactive, axée sur les espèces menacées par le changement climatique, une intensification de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, car leur impact sur la biodiversité indigène augmente parallèlement à l'amélioration des conditions nécessaires à leur prolifération, et une attention accrue au changement climatique dans l'élaboration des plans de gestion.

C'est en quelque sorte une ère nouvelle qui commence pour les gestionnaires de zones protégées, qui vont devoir mettre en œuvre une gestion plus dynamique, ou assister à la disparition d'espèces et de types d'habitats menacés.

Le Groupe constate l'importance du rôle des zones protégées dans la surveillance des changements. Comme nombre d'entre elles sont dotées d'équipes scientifiques compétentes, elles devraient pouvoir relever l'évolution du milieu du point de vue de la composition de la flore et de la faune et de l'abondance des espèces, établir un relevé des changements et faire des prévisions des changements biologiques.

La mise en réseau, le « remembrement » et l'interconnexion des zones protégées ont également été évoqués. Il est plus nécessaire que jamais de supprimer les obstacles artificiels qui entravent le mouvement des espèces. Il faudrait envisager davantage de couloirs et de « zones tampon » autour des zones protégées.

9. SYNERGIES ET COORDINATION AVEC D'AUTRES INSTANCES

Le Groupe trouve important que la Convention de Berne entretienne les synergies actuelles sur ce thème avec la Convention sur la diversité biologique, l'Union européenne et divers AME (Accords multilatéraux sur l'environnement) actifs dans ce domaine, tels que la Convention sur la conservation des espèces migratrices et ses accords connexes.

10. PROPOSITIONS AU COMITE PERMANENT DE LA CONVENTION DE BERNE

Le Secrétariat relève que le Comité permanent a déjà invité les Parties à mettre en œuvre les recommandations pertinentes sur la question et à développer l'initiative spécifique proposée dans le « programme de travail sur le changement climatique et la sauvegarde de la biodiversité », adopté par le Comité en 2015.

Le Groupe suggère trois mesures spécifiques qui pourraient notamment contribuer à une amélioration et à la promotion des espèces et des écosystèmes menacés par le changement climatique. Elles sont résumées comme suit:

1. examiner le plan de gestion des zones protégées à la lumière des menaces induites par le changement climatique. Une telle approche de « gestion adaptative » doit également devenir la règle pour les futurs plans de gestion de zones protégées;
2. envisager d'étendre fortement les zones protégées pour y inclure une plus grande variété d'habitats, et ainsi faciliter la colonisation par les espèces dont l'aire de répartition se décale en raison du changement climatique;
3. soumettre à une évaluation des espèces menacées inscrites aux Annexes I et II à la Convention de Berne pour déceler celles qui seront plus gravement menacées dans 30 ans la cause du changement climatique. Cet exercice n'est pas nécessairement complexe. Diverses méthodologies existantes peuvent être utilisées. Il s'agirait d'être en mesure de déterminer pour chaque espèce si:
 - elle sera durement (négativement) affectée par le changement climatique;
 - elle sera modérément affectée par le changement climatique;
 - elle ne sera pas gravement touchée par le changement climatique, ou devrait même en profiter.

Une telle analyse devrait permettre d'identifier les espèces dont le statut de sauvegarde pourrait être très durement affecté par le changement climatique et de mettre en place des mesures palliatives appropriées.

Sur la base du travail accompli sur les EEE par la Convention, il est proposé que le Groupe d'experts composé de tous les délégués sur la Biodiversité et le Changement climatique, et le plus petit Groupe restreint d'experts se réunissent une année sur deux alternativement, de façon à favoriser des progrès plus rapides dans certains sujets tels que l'évaluation de la vulnérabilité des espèces face au changement climatique. La Coopération de l'éventuel Groupe restreint sur la Biodiversité et le Changement climatique avec la CSE Changement climatique de l'UICN sera plus facile.

11. ELECTION DU (DE LA) PRESIDENT(E) ET DU (DE LA) VICE-PRESIDENT(E)

M. Trausti Baldursson (Islande) est élu Président pour les deux prochaines réunions du Groupe, et Mme Silvamina Alshabani (Albanie) est élue Vice-Présidente.

12. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Annexe 1



Strasbourg, le 7 avril 2016

T-PVS (2016) 2

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**Convention de Berne - Groupe d'experts
sur la diversité biologique et le changement climatique**

31 mai – 1^{er} juin 2016
Mostar, Bosnie-Herzégovine

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA REUNION**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
[Document pertinent: T-PVS (2016) 11 – Avant-projet d'ordre du jour]
3. **INTRODUCTION PAR LE SECRETARIAT – OBJECTIFS DE LA REUNION ET DECISION DE LA 35^E REUNION DU COMITE PERMANENT**
[Document pertinent: T-PVS (2014) 4 – Rapport de la 8^e réunion du Groupe d'experts]
4. **RAPPORTS DES PARTIES SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS PERTINENTES DU COMITE PERMANENT DEPUIS LA DERNIERE REUNION (JUIN 2014)**
[Document pertinent: T-PVS/Inf (2016) 9 – Compilation des rapports nationaux]
5. **LE POINT SUR LES TRAVAUX D'AUTRES INSTANCES SUR LA BIODIVERSITE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**
 - Impacts du changement climatique sur la vie sauvage
Par M. Olly Watts, Royal Society for the Protection of Birds (RSPB)

Discussion
6. **COMMUNIQUER SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA BIODIVERSITE – DEFIS ET OPPORTUNITES**
 - Communiquer sur le changement climatique et la biodiversité: défis et opportunités
Par M. Lucas Sánchez Sampedro, Directeur scientifique, ScienceSeed
[Document pertinent: T-PVS/Inf (2016) 11 – Communiquer sur le changement climatique et la diversité biologique avec les décideurs politiques]
7. **PROGRAMME D'ACTIVITES DE LA CONVENTION DE BERNE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA SAUVEGARDE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE**
[Document pertinent: T-PVS/Inf (2015) 25 – Programme d'activités sur le changement climatique et la sauvegarde de la diversité biologique]
 - Présentation
M. Brian Huntley
 - Discussion des priorités du prochain biennium
8. **CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ZONES PROTEGEES: ADAPTATION DE LA GESTION ET SURVEILLANCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**
9. **SYNERGIES ET COORDINATION AVEC D'AUTRES INSTANCES**
10. **PROPOSITIONS AU COMITE PERMANENT DE LA CONVENTION DE BERNE**
11. **ELECTION DU (DE LA) PRESIDENT(E) ET DU (DE LA) VICE-PRESIDENT(E)**
12. **QUESTIONS DIVERSES**

Annexe 2

LIST OF PARTICIPANTS

I. CONTRACTING PARTIES / PARTIES CONTRACTANTES

ALBANIA / ALBANIE

Ms Silvamina ALSHABANI, Head of Protected Areas Unit, Directorate of Biodiversity and Protected Areas, General Directory of Environmental Policy and Delivery Unit, Ministry of the Environment, Bulevardi "Zhan D'Ark", nr.23, AL-TIRANA.

Tel: +355 (0) 69 24 90 833. E-mail: silvamina.alshabani@moe.gov.al. Website: www.mjedisi.gov.al

ARMENIA / ARMÉNIE

Ms Hasmik GHALACHYAN, Head, Division of Plant Resources Management, Agency of Bioresources Management, Ministry of Nature Protection, Government Building 3, Republic Square, AR-0010 YEREVAN

Tel.: +374 10273890. E-mail: ghalachyanhasmik@yahoo.com

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mr Dragan ČOVIĆ, Croat Member of the Presidency of Bosnia and Herzegovina

Ms Edita DAPO, Minister of Environment and Tourism

Ms Mirjana MILIĆEVIĆ, PhD (geoscience), University of Mostar, Faculty of Science and Education, Matice hrvatske bb, BA-88000 MOSTAR.

Tel: +387 36355760. Fax: +387 36355458. E-mail: mirjana.milicevic@sve-mo.ba or mirjana.milicevic@gmail.com

GEORGIA / GÉORGIE

Mr Kakha ARTSIVADZE, Centre for Biodiversity Conservation and Research – NACRES, 29 Besraion Jgenti str., GE-0183 TBILISI.

Tel: +995 32 253 71 25. Fax: +995 32 253 71 24. E-mail : kakha.artsivadze@nacres.org

ICELAND / ISLANDE

Mr Trausti BALDURSSON, Head of International Affairs, Icelandic Institute of Natural History, Urriðaholtstraeti 6 – 8, 212 GARDABAER

Tel : +354 5900 500. Fax: +354 5900 595. E-mail: trausti@ni.is

ITALY / ITALIE

Ms Chiara VICINI, Architect (urban planning and landscape architecture) Researcher - Nature Conservation Dpt, ISPRA Italian National Institute for Environmental Protection and Research Via Vitaliano Brancati, 48, IT-00144 ROMA

Tel/fax : +39 0650074139. E-mail: chiara.vicini@isprambiente.it

LATVIA / LETTONIE

Mr Vilnis BERNARDS, Senior Desk Officer, Nature Protection Department, Ministry of Environmental Protection and Regional Development, Peldu iela 25, LV-1494 RIGA

Tel: +372 67026524. Fax: +371 67820442. E-mail: vilnis.bernards@varam.gov.lv

MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO

Ms Marina MIŠKOVIĆ SPAHIĆ, Head of the Directorate of the Nature Protection, Ministry of Sustainable Development and Tourism, IV Proleterske 19, 81000 PODGORICA.

Tel: +382 (0) 20 446 239. Fax: +382 (0) 20 446 200. E-mail: marina.spahic@mrt.gov.me

THE NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Rob BUGTER, Drs Researcher, Alterra, part of Wageningen University and Research, P.O. Box 47, NL-6700 AA WAGENINGEN.

Tel: +31 317486067 / +31 6 18450662 (mobile). E-mail : rob.bugter@wur.nl

SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUIE

Mr Libor ULRYCH, Ing., PhD, State Nature Conservancy, Tajovského 28B, SK-974 01 BANSKÁ BYSTRICA.

Tel: +421 911 062361. E-mail: libor.ulrych@sopsr.sk

Ms Lenka CHOCHOLOVA, Ministry of Environment, Ludovita Stura 1, SK-812 35 BRATISLAVA.

Tel: +421 905 731 855. E-mail: lenka.chocholova@enviro.gov.sk

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Gian-Reto WALTHER, Scientific Officer, Species, Ecosystems, Landscapes Division, Federal Office for the Environment FOEN, CH-3003 BERN

Tel: +41 (0)58 462 93 64. Fax: +41 (0)58 463 89 74. E-mail gian-reto.walther@bafu.admin.ch

UKRAINE / UKRAINE

Ms Daria CHMYSHENKO, Chief Specialist of the Department of Protected Areas, Ministry of Ecology and Natural Resources, 35 Mytropolyta Vasylia Lypkivskogo Str., UA-03035 KYIV.

Tel: +380 44 206 21 92. Fax: +380 44 206 21 92. E-mail: chmyshenko.d@gmail.com

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Simon DUFFIELD, Senior Specialist - Climate Change Adaptation, Conservation Strategy, Natural England, Cromwell House, 15 Andover Road, GB-Winchester, SO23 7BT, United Kingdom

Tel. +44 01264 889937. E-mail: simon.duffield@naturalengland.org.uk

II. OBSERVERS / OBSERVATEURS**Royal Society for the Protection of Birds (RSPB)**

Mr Olly WATTS, Senior Climate Change Policy Officer, RSPB UK Headquarters, The Lodge, Sandy, GB-Bedfordshire SG19 2DL, United Kingdom.

Tel: +44 1767 693084. E-mail: oliver.watts@rspb.org.uk

III. SPEAKERS / ORATEURS

Mr Brian HUNTLEY, School of Biological and Biomedical Sciences, Durham University, South Road, GB-Durham DH1 3LE, United Kingdom

Tel: +44 (0)191 3341282. E-mail: brian.huntley@durham.ac.uk

Mr Lucas SÁNCHEZ SAMPEDRO, Ph.D, Co-founder and Scientific Manager, Scienseed, S.L, Calle Salamanca, 6 2ºB CP, ES-28020 MADRID, Spain

Tel: +34 699754995 / 915700952. E-mail: lucas.sanchez@scienseed.com

Mr Olly WATTS, Senior Climate Change Policy Officer, RSPB

IV. SECRETARIAT / SECRETARIAT

**Directorate of Democratic Governance / Direction de la Gouvernance démocratique
FR-67075 STRASBOURG CEDEX, France**

Tel: +33 388 41 20 00. Fax: +33 388 41 37 51

Mr Eladio FERNÁNDEZ-GALIANO, Head of the Democratic Initiatives Department, Secretary *a.i.* of the Bern Convention / Chef du Service des Initiatives démocratiques, Secrétaire *a.i.* de la Convention de Berne, Directorate of of Democratic Governance / Direction de la Gouvernance démocratique DGII

Tel: +33 388 41 22 59. Fax: +33 388 41 37 51 E-mail: eladio.fernandez-galiano@coe.int

Ms Véronique de CUSSAC, Administrative Assistant / Assistante administrative, Biodiversity Unit / Unité de la Biodiversité

Tel: +33 388 41 34 76. Fax: +33 388 41 37 51. E-mail: veronique.decussac@coe.int